



Languedoc - Roussillon Tennis de Table

LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON TENNIS DE TABLE

Maison Régionale des Sports – CS 37093
1039 rue Georges Méliès – 34967 MONTPELLIER cedex 2
☎ 04 67 82 16 81 - ✉ lrtt@wanadoo.fr - 🌐 www.lrtt.fr

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2015/2016

Niveau régional

Article 1 : Qualification des joueurs

Au début de la saison sportive, la CSR établit la liste des joueurs retenus pour chaque tableau :

- Régionale Dame : toutes les joueuses de 13 ans et plus
- Régionale Fille : toutes les joueuses de moins de 13 ans
- Régionale 1 : joueurs de 1600* points et plus, **un joueur bénéficiant d'une invitation pour le 1^{er} tour**, puis complété en fonction du classement CF2014
- Régionale 2 : joueurs entre 1400* et 1599* points, **trois joueurs bénéficiant d'une invitation pour le 1^{er} tour**, puis complété en fonction du classement CF2014
- Régionale Jeune : joueurs juniors et cadets entre 1100* et 1399* points, **trois joueurs bénéficiant d'une invitation pour le 1^{er} tour**, puis complété en fonction du classement CF2014
- Régionale Minime : joueurs minimes en fonction du classement CF2014
- Régionale Benjamin : joueurs benjamins en fonction du classement CF2014

Le classement CF2014 est établi après addition des points acquis par chaque joueur à chaque tour.

* sous réserve du nombre d'inscrits, les critères de points sont susceptibles d'être modifiés.

A l'issue de chaque tour :

- La senior, la junior, la cadette ayant obtenu la meilleure place en Régionale Féminine accède à la Nationale 2 de sa catégorie.
- La première en Régionale Fille accède à la Nationale 2 Minime Fille.
- Le senior ayant obtenu la meilleure place en R1 accède à la Nationale 2 Seniors.
- Le junior ayant obtenu la meilleure place en R1 (à défaut en R2) accède à la Nationale 2 M18.
- Le cadet ayant obtenu la meilleure place en R2 (à défaut en R3) accède à la Nationale 2 M15.
- Le premier en Régionale Minime accède à la Nationale 2 Minime.
- Le premier en Régionale Benjamin accède à la Nationale 2 Benjamin.

Les seniors, juniors et cadets qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le niveau correspondant à leurs points licence ou dans le niveau supérieur si un joueur de leur catégorie d'âge ayant moins de points licences qu'eux s'y trouvent.

Article 2 : Participation des joueurs

La participation à tous les tours du critérium fédéral n'est pas obligatoire.

Chaque joueur devra informer de sa présence / absence au plus tard le lundi (précédant la date prévue pour le tour) à 12h. En cas d'évènement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur.

Les joueurs absents excusés ne descendent pas de division.

Les joueurs absents **non excusés** auront une amende de 25€ et seront exclus de l'épreuve. Toutefois, en cas de demande justifiée, adressée personnellement par le joueur, celui-ci pourra être réintégré dans la division inférieure.

Article 3 : Placement des joueurs

Au premier tour, les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licence. Pour les tours suivants, les joueurs sont placés en fonction de leur résultat du tour précédent. Un joueur n'ayant pas participé au tour précédent est placé après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Article 4 : Déroulement sportif

4.1 – Disposition générale

La formule est fonction du nombre de joueur(se)s :

Entre 25 et 32 : Formule B1 – Groupe de 32 joueurs (8 poules de 4)

Entre 18 et 24 : Formule C – Groupe de 24 joueurs (4 poules de 6)

Entre 13 et 16 : Formule D1 – Groupe de 16 joueurs (4 poules de 4)

Entre 10 et 12 : Formule E – Groupe de 12 joueurs (2 poules de 6)

Sauf cas exceptionnel, toutes les rencontres de classements sont organisées.

4.2 – Régionale 1

[Le tableau est composé de 16 joueurs](#)

A l'issue de chaque tour les [trois](#) premiers de R2 accèdent à la R1 pour le tour suivant.

[Les derniers de R1 descendent en R2.](#)

4.3 – Régionale 2

[Le tableau est composé de 20 joueurs au 1^{er} tour, de 24 joueurs au 2^{ème} tour, de 24 joueurs au 3^{ème} tour et de 32 joueurs au 4^{ème} tour.](#)

A l'issue de chaque tour les trois premiers de RJ accèdent à la R2 pour le tour suivant.

Chaque département ayant moins de 40 Seniors inscrits au critérium bénéficie d'une montée.

Chaque département ayant plus de 40 Seniors inscrits au critérium bénéficie de deux montées.

Les derniers de R2 descendent en RJ (pour les Cadets et Juniors) ou en Départementale.

4.4 – Régionale Jeune

[Le tableau est composé de 16 joueurs au 1^{er} tour, de 20 joueurs au 2^{ème} tour, de 20 joueurs au 3^{ème} tour et de 24 joueurs au 4^{ème} tour.](#)

Chaque département ayant moins de 25 Juniors et Cadets inscrits bénéficie d'une montée.

Chaque département ayant entre 25 et 60 Juniors et Cadets inscrits bénéficie de deux montées.

Chaque département ayant plus de 60 Juniors et Cadets inscrits bénéficie de trois montées.

Les derniers de RJ descendent en Départementale.

4.4 – Régionale Minime

[Le tableau est composé de 16 joueurs](#)

Dans chaque département, le premier du tableau Minime accède à la Régionale Minime. En fonction du nombre d'inscrits dans le département, une seconde place pourra être attribuée.

Les descentes sont fonction des différentes montées, et des descentes de la division supérieure.

4.5 – Régionale Benjamin

[Le tableau est composé de 16 joueurs](#)

Dans chaque département, le premier du critérium -11 ans accède à la Régionale Benjamin. En fonction du nombre d'inscrits dans le département, une seconde place pourra être attribuée.

Les descentes sont fonction des différentes montées, et des descentes de la division supérieure.